



2019-06-078-CAB

nomenclature: 9.1.3



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 27 JUIN 2019

**OBJET : PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT, LA COMMUNE, SAFRAN HELICOPTER ENGINES ET LA SCIC EOLE POUR LA CRÉATION D'UN RESTAURANT INTER-ENTREPRISES AU SEIN DE LA ZONE INDUSTRIELLE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

M. PERRET	procuration à	M. DUBERT
M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
M. SAUBIETTE	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. LAURENT

#### **ABSENTS :**

Mme BISBAU, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 7

Nombre de votants : 28



**2019-06-078-CAB - PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA RÉGION, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX, LA VILLE DE TARNOS, LA SOCIÉTÉ SAFRAN HELICOPTER ENGINES ET LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF L'ÉOLE**

Monsieur le Maire expose,

Veiller au maintien des entreprises présentes sur le territoire et favoriser la création d'autres activités tout en portant des exigences fortes sur les conditions de travail des salariés, sur le recrutement local, sur les emplois d'insertion et sur le respect de l'environnement, telles sont les préoccupations de la municipalité.

En créant au début des années 2000 l'espace technologique Jean Bertin, la Ville de Tarnos, en lien étroit avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx (CBE), est parvenue, avec succès, à accueillir des entreprises sous traitance de l'aéronautique et dans le domaine de l'environnement, à promouvoir et développer l'économie sociale et solidaire, avec, notamment, la création du Pôle territorial de coopération économique Sud-Aquitaine, à réaliser un Pôle de services, avec couveuse et pépinière d'activités, un restaurant inter-entreprises, sous statut de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et implanter un pôle de formation des industries technologiques. L'espace technologique Jean Bertin compte désormais près de 500 emplois.

Cet écosystème et les divers autres partenariats avec la Ville de Tarnos ne sont pas étrangers au choix opéré par l'entreprise Safran Helicopter Engines de confirmer son ancrage sur la commune, par la reconstruction de son usine, dans le cadre de son projet d'entreprise CAP 2020.

La SCIC d'insertion l'Éole, l'un des fleurons de l'économie sociale et solidaire, citée en exemple bien au-delà de la Nouvelle Aquitaine, connaît depuis sa création un développement marquant, étant passée de 14 salariés à 58 aujourd'hui (dont 14 en insertion, avec un taux de sortie positive de 65%) et produisant un peu plus de 1 million de repas annuels pour des collectivités et son restaurant inter-entreprises, situé à l'espace technologique Jean Bertin.

Dans le cadre du projet CAP 2020, Safran Helicopter Engines, l'Éole, le CBE et la Ville de Tarnos ont été en pourparlers pendant deux ans pour la réalisation et l'exploitation d'un restaurant devant répondre à des besoins de restauration estimés à 280 000 repas annuels pour les salariés de l'entreprise Safran Helicopter Engines et des entreprises environnantes, sous maîtrise d'ouvrage de l'Éole, dans le cadre d'un financement partagé. La Ville a sollicité la Région Nouvelle Aquitaine pour participer au projet.

Au cours de l'automne 2018, Safran Helicopter Engines décline le compromis de financement partagé du projet immobilier, évalué à 6 millions d'euros, en vue d'un montage financier intégralement public dans lequel la Région Nouvelle Aquitaine et le Département participeront.

Le 13 février 2019, le Conseil communautaire du Seignanx se prononce en faveur de cette option, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes.



Dans le prolongement de cette décision, plusieurs réunions de travail se sont tenues, afin de définir le montage juridique et financier qui permettra la réalisation, puis la mise en exploitation, de ce restaurant inter-entreprises sur le site de Safran Helicopter Engines.

La Ville de Tarnos a eu à cœur dans ces échanges :

- D'assurer la préservation et le développement de l'Éole, forte de son expérience en matière d'économie sociale et solidaire et d'approvisionnement en produits alimentaires locaux,
- D'obtenir la garantie de Safran Helicopter Engines de « sécuriser les 400 emplois » concernés par la tranche 2 de CAP 2020,
- De défendre l'idée d'intégrer à l'équipe du futur gestionnaire les salariés du prestataire actuel de Safran Helicopter Engines.

Ces pourparlers ont abouti à un protocole d'accord entre les financeurs de l'équipement (Communauté de communes, Région et Département), la Commune d'implantation du projet, la principale entreprise concernée (qui cédera le foncier pour l'implantation du restaurant inter-entreprises) et l'exploitant social et solidaire l'Éole.

Ce protocole est soumis à l'approbation du Conseil municipal.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu les articles L.2121-29, L.3211-1, L.4211-1, L5214-16 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la loi 2014-856 du 31 juillet relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 13 février 2019 émettant un avis favorable à la création par la Communauté de communes du Seignanx d'un restaurant inter-entreprises sur la zone industrielle de Tarnos,

### DÉLIBÈRE

**ÉMET** un avis favorable au projet de protocole d'accord entre la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Landes, la Communauté de Communes du Seignanx, la Ville de Tarnos, la Société Safran Helicopter Engines et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif l'Éole, relatif à la création et l'exploitation d'un restaurant inter-entreprises sur la zone industrielle de Tarnos.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord figurant en pièce jointe.

**Vote: 28**

Pour: 24

Abstention : 4 (Mmes Destouesse, Corrihons, Picat et Périmony-Benassy)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 juin 2019

Le Maire

